# M2L

Faire un site avec :

Le site doit être installé sur le sur le serveur de la M2L

Le logiciel doit être en français

Le site doit avoir un espace administrateur (salarié)

Le site doit fonctionner surtout les navigateurs surtout explorer

Chaque salarié doit avoir 15 jours de formation par an.

Le coût annuel des formations ne doit pas excéder 5000 crédits

Chaque salarié peut choisir la formation qu’il désire parmi une offre de formations sélectionnées par la Maison des Ligues

Le site doit avoir un compte personnel salarié avec identifiant et un mot de passe.

Sur la première page du site on doit avoir la page de connexion pour un administrateur et un salarié

Un salarie n’aura pas à mettre son identifiant et mot de passe à chaque fois qu’il se connecté sur son espace personnelle.